

## Biophytis annonce un financement par placement privé de 6,1 millions d'euros

Paris (France), Cambridge (Etats-Unis), 3 juillet 2020, 8h00 – BIOPHYTIS (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de candidats médicaments pour le traitement des maladies liées à l'âge, notamment les maladies neuromusculaires, annonce aujourd'hui un financement par placement privé de 6,1 millions d'euros.

Les titres ont été souscrits par des investisseurs institutionnels européens et américains avec Invest Securities en tant que teneur de livre pour l'Europe, et H.C. Wainwright & Co. en tant que teneur de livre pour les Etats-Unis. Invest Corporate Finance intervenant en tant que Conseil de Biophytis.

### Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

Ce placement privé donnera lieu à l'émission de 9 563 732 actions ordinaires nouvelles via une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires, soit 14,5% des titres en circulation post-opération. A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital sera ramenée à environ 0,85% du capital social de la Société après l'opération.

Le prix du placement a été fixé à 0,642 euro pour chaque nouvelle action. Ce prix correspond à une décote d'environ 20% (dans la limite de 20%) sur la base de la moyenne pondérée des cours de Bourse de l'action Biophytis au cours des 10 dernières séances de bourse précédant ce jour. Le produit brut de l'émission pour Biophytis est estimé à environ 6,1 millions d'euros.

La société s'engage à ne pas procéder à d'autres augmentations de capital avant le 31 juillet 2020.

### Incidence de l'émission sur la répartition du capital

	<u>Avant augmentation de capital</u>		<u>Après augmentation de capital</u>	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Management	3 240 937	5,7%	3 240 937	4,9%
Flottant	53 135 500	94,3%	53 135 500	80,6%
Nouveaux actionnaires		0,0%	9 563 732	14,5%
<b>TOTAL</b>	<b>56 376 437</b>	<b>100,0%</b>	<b>65 940 169</b>	<b>100,0%</b>

### Utilisation des fonds

Le produit net du financement par placement privé sera utilisé par Biophytis pour renforcer ses moyens financiers, en particulier pour poursuivre la préparation de COVA l'essai clinique de phase 2/3 pour évaluer Sarconeos (BIO101) comme traitement potentiel de l'insuffisance respiratoire aiguë associée au COVID-19. La Société a déjà reçu l'autorisation de la FDA (aux Etats-Unis), l'AFMPS (en Belgique) et de la MHRA (au Royaume-Uni) de démarrer COVA. Le produit de financement par placement privé sera également utilisé pour poursuivre SARA-INT, une étude en phase 2b clinique dans la sarcopénie aux États-Unis et en Europe. Ce dispositif vient compléter les outils de financement déjà en place et permet à la société d'assurer son financement au-delà des 12 prochains mois.

### Règlement-livraison et cotation des nouvelles actions

Le règlement-livraison des titres interviendra le 7 juillet 2020, sous réserve des conditions usuelles. Les actions ordinaires nouvelles devraient être admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Growth Paris sous le code ISIN existant des actions ordinaires de Biophytis au plus tard le 8 juillet 2020. Les actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,20 euro, seront assimilées aux actions ordinaires existantes de Biophytis.

Ce placement privé a été réalisé conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce en vertu de la 10ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui s'est tenue le 28 mai 2020.

Le principe de cette augmentation de capital a été décidé par le Conseil d'Administration de la Société, réuni le 2 juillet 2020. Il s'agit d'une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires conformément à l'article L. 225-132 du Code de commerce.

Des informations règlementaires détaillées concernant la Société figurent dans le rapport annuel 2019, consultable sur son site internet : <http://www.biophytis.com/> et notamment l'ensemble du chapitre 4 relatif aux risques.

**Stanislas Veillet, Président Directeur Général de Biophytis**, déclare : *« Nous nous réjouissons de l'intérêt que nous avons suscité chez les investisseurs pour cette opération. Il permet à Biophytis de renforcer sa structure de financement, en particulier de poursuivre la préparation de l'étude clinique COVA comme traitement potentiel de l'insuffisance respiratoire aiguë associée au COVID-19 pour laquelle Biophytis a reçu l'autorisation de la FDA (aux Etats-Unis), de l'AFMPS (en Belgique) et de la MHRA (au Royaume-Uni). Biophytis utilisera également le produit de cette augmentation de capital pour faire progresser SARA-INT dans la sarcopénie. Je remercie nos investisseurs qui nous suivent depuis des années et qui n'ont pas hésité à investir de nouveau dans Biophytis. »*

Le placement privé est dirigé par Invest Securities en tant que teneur de livre pour l'Europe, par H.C. Wainwright & Co. en tant que teneur de livre pour les Etats-Unis, et par Invest Corporate Finance en tant que Conseil de Biophytis.

\*\*\*\*

### A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments permettant de ralentir les processus dégénératifs et d'améliorer les capacités fonctionnelles chez les patients atteints de maladies liées à l'âge, notamment les maladies neuromusculaires.

Sarconeos (BIO101), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale actuellement en phase 2b clinique dans la sarcopénie (SARA-INT) aux États-Unis et en Europe. Une formulation pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne (DMD). La société prévoit de démarrer les essais cliniques (MYODA) au deuxième semestre 2020.

Sarconeos (BIO101) est également développé comme traitement du COVID-19. La Société a reçu l'autorisation de la FDA (aux Etats-Unis), de l'AFMPS (en Belgique) et de la MHRA (au Royaume-Uni) de démarrer l'essai clinique de phase 2/3 (COVA) pour évaluer Sarconeos (BIO101) comme traitement potentiel de l'insuffisance respiratoire aiguë associée au COVID-19. La Société a également déposé une demande d'essais cliniques auprès de l'ANSM

en France.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825).

Pour plus d'informations [www.biophytis.com](http://www.biophytis.com).

### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de BIOPHYTIS et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence et à l'annexe « Risques » du Rapport Financier annuel de la Société et disponibles sur le site Internet de BIOPHYTIS ([www.biophytis.com](http://www.biophytis.com)).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions BIOPHYTIS dans un quelconque pays. Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prospectives impliquant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la Société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque et d'incertitude. Ce communiqué de presse a été rédigé en langues Française et Anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

### **Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs**

Evelyne Nguyen, CFO

[evelyne.nguyen@biophytis.com](mailto:evelyne.nguyen@biophytis.com)

Tel: +33 1 44 27 23 32

### **Contact médias**

***Citigate Dewe Rogerson***

Quentin DUSSART/Sylvie BERREBI/ Nathaniel DAHAN

[biophytis@citigatedewerogerson.com](mailto:biophytis@citigatedewerogerson.com)

Tel: +33 (0)6 59 42 29 35 / +44 (0) 20 7638 9571